

Neuvilly Infos -

Avril 2026



Suite à l'installation du nouveau conseil municipal, voici les nouveaux représentants de la municipalité,

un numéro unique en cas d'urgence :03.29.88.45.18

Maire : Annabelle BRIXON

1^{ER} adjoint : Vincent JACQUEMET

2^E adjoint : Christine BONTEMPS

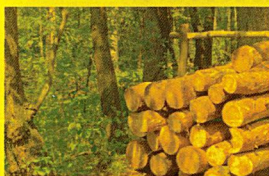
3^E adjoint : Nicolas JOLY

Horaires de permanence : pendant les ouvertures au public ou sur RDV

Accueil au secrétariat : le mardi et vendredi de 10h00 à 12h00

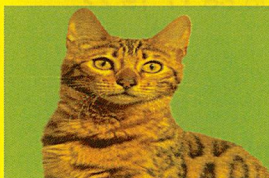
Fermé pendant les vacances scolaires du 20 au 24 avril 2026.

Divers : un sécateur a été trouvé sur le muret du cimetière. Son propriétaire est invité à venir le récupérer en mairie.



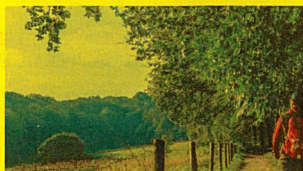
Rappel affouages :

L'abattage doit être terminé pour le 15 avril 2026 et l'enstérage pour le 1^{ER} mai 2026, n° du lot ou nom sur chaque tas enstéré.



Stérilisation des chats errants :

Le bien-être animal est une cause à ne pas négliger. À ce titre, les campagnes de stérilisation des chats errants seront poursuivies sur le long terme pour une régulation efficace et durable. **Pour toute question relative à ce sujet, vous pouvez contacter Frederika PRAME au 06 73 55 24 74 ou Maëlys PRAME au 07 86 93 22 47.**



COMMISSION CULTURE ET JEUNESSE

Dimanche 12 avril, départ à 14h parking des Bercettes : marche d'environ 4,5 kms en forêt d'Argonne.

Le civisme est l'affaire de tous :

- Pour rappel, il existe un collecteur de déchets plastiques au cimetière distinct du collecteur à déchets verts. Nous remercions chacun d'en faire bon usage.
- Il n'est pas opportun d'évacuer les cendres dans le collecteur de déchets verts.
- L'application « smet au tri » est téléchargeable gratuitement. Elle vous fournira des aides pour trier au mieux chaque déchet. Vous y trouverez aussi des renseignements sur la déchèterie de Clermont.
- Nous remercions les propriétaires de chiens de ramasser leurs excréments.

- Horaires d'utilisation d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (par arrêté préfectoral) :

Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Le dimanche et jour férié : de 10h00 à 12h00

Lorsque c'est possible, le dialogue avec vos voisins, à privilégier, permet de solutionner beaucoup de malentendus.



L'AIRE DU TEMPS

Jeudis 16 et 23 avril de 14h à 18h à la salle des fêtes de Neuville : l'association invite les enfants à venir participer aux après-midis intergénérationnels. Au programme : jeux de société et goûter, pour des questions de responsabilité, la présence d'un parent est nécessaire.



COMITÉ DES FÊTES

Samedi 25 avril loto à la salle des fêtes ouverture des portes à 19h00, début du jeu à 20h00. Buvette et restauration sur place. Réservation et inscription obligatoire au 06.88.77.19.22.

Nous vous souhaitons de belles vacances de printemps.

Dans le cadre de la protection des données, toutes les données que vous fournissez à la mairie sont traitées par la commune pour répondre à vos demandes et assurer ses missions de service public. Accessibles uniquement aux services municipaux habilités et sont conservées le temps nécessaire, puis archivées selon la réglementation.

Vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, opposition selon les cas, limitation, effacement) auprès du DPO : dpo.informatique@cdg55.fr

En cas de difficulté saisir la CNIL : <https://www.cnil.fr>